

Date de la convocation : 15 mai 2012

Présents : BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PRAOM Christian ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

Excusés : BILLOT Maryse procuration à FILSJEAN Nicole ;
PEYRARD Dominique procuration à VIENNET Alain.

Emilio JUAREZ a été désigné secrétaire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 19 AVRIL 2012

Le compte-rendu du 19/04/2012 est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition de modifier l'ordre des points, en présentant les points suivants de la commission urbanisme après les points de la commission communication – sport et jeunesse :

8. Révision du P.L.U. : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
 9. D.U.P. ZAC de la Gilleroye : présentation de l'étude d'impact complémentaire
 7. Etat des demandes d'urbanisme
- Adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

1. Dates des manifestations

- Samedi 26 mai **de 14 h à 18 h** Fête Mondiale du jeu dans les jardins de la crèche, organisée par l'association Familles Rurales.
- Samedis 2 et 9 juin **à 20 h 30** Pièce de théâtre présentée par l'AMICALE, salle Guinemand.
- Mardi 5 juin **à 20 h** Conférence-débat proposée par le Judo-club, Espace du Marais.
- Mardi 12 et **de 17 h 30 à 18 h 30** Portes ouvertes du service périscolaire et accueil de loisirs à Mercredi 13 juin l'Outo.
- Mercredi 13 juin **à 17 h** Cinéma : «Les pirates ! Bons à rien, mauvais en tout !», à 20 h Cinéma : «Le prénom », Espace du Marais.
- Jeudi 14 juin **à 19 h 30** Rencontre avec les artistes de l'exposition « Andalousie », Médiathèque l'Outo (exposition du 22 mai au 15 juin).
- Samedi 16 juin **de 10 h à 18 h** « SaônOrités » organisée par l'AMICALE : à partir de 18 h 30 Bourse à la zique et animations musicales, cour de l'école, Fête de la musique, groupes musicaux au centre bourg et Batterie Fanfare de Saône à l'église.
- Lundi 18 juin **à partir de 16 h 30** Don du sang, Espace du Marais. à 18 h Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940, monument aux Morts.
- A partir du mardi 19 juin Exposition des écrits de l'Atelier d'écriture de l'AMICALE, Médiathèque l'Outo.
- Visites du Marais de Saône prévues les samedis 2, 16, et 23 juin 2012. Pour plus d'informations, inscriptions et réservations contacter le Syndicat du Marais.

La commune de Saône se réjouit de ces diverses et multiples manifestations, qu'elle soutient régulièrement par son partenariat.

Du 25 au 28 mai 2012, une délégation, composée d'élus et de membres du Comité de jumelage, représentant la commune se rendra à PITEGLIO dans le cadre du jumelage franco-italien.

COMMISSION URBANISME

2. Révision du P.L.U. : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

M. BENOIT (Atelier du Triangle) présente le projet du Plan d'Aménagement et de Développement Durable :

Il est rappelé que la loi à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (S.R.U.) a ajouté un élément au document d'urbanisme de la commune, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il s'agit d'un document qui définit :

- Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- Le projet d'aménagement et de développement durable arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Et qui fixe :

- Des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Ce P.A.D.D., à partir duquel pourra être construite la partie réglementaire du Plan Local d'Urbanisme devant être débattu au sein du Conseil municipal, l'état de la réflexion de la commission P.L.U. autour de ces orientations a donc été présenté.

Les grandes orientations proposées et débattues par la commission sont :

- **Protection des trames vertes** (les grands ensembles boisés, mais aussi les espaces complémentaires de champs et les couloirs naturels vers le grand secteur humide du marais ; et encore les réseaux de haies) **et des trames bleues** (la zone humide du Marais et les nombreux cours d'eau qui l'alimentent) **et de la zone Natura 2000.**
- **Protection des continuités écologiques existantes** en particulier au niveau de la tache urbaine (en particulier les secteurs des « Fosses de Saône » et du « Creux sous roche ».
- **Protection de la ressource en eau** en particulier par la **protection stricte des secteurs de captage et la gestion des eaux pluviales et de l'assainissement.**
- **Prise en compte des risques** en particulier sismique, d'inondation, de mouvement de terrains (dolines...) et de retrait et gonflement de sols argileux.
- **Préservation des grands équilibres du paysage** en particulier en tenant compte de l'implantation homogène de la structure urbaine dans le grand paysage sur un versant au dessus de la plaine du Marais.
- **Préservation de valeurs paysagères locales** comme le château, l'ensemble mairie/église, le bâti ancien du Petit Saône, les clairières humides du marais de Saône... etc
- **Préservation des sites d'exploitations agricoles** en particulier en tenant compte de ceux qui sont proches du tissu urbain, et en recherchant le maintien ou la création de dessertes agricoles détachées du tissu urbain. **Prévoir une gestion économe de l'espace agricole.**
- **Urbaniser dans les dents creuses et en continuité du centre bourg** en tenant compte du projet de la Z.A.C. de la Gilleroye. Dans la recherche d'une diversité de l'offre en logement, le projet souhaite tendre à une répartition des logements à créer dans une proportion de 1/3 d'individuel, 1/3 d'intermédiaire, 1/3 de collectif. Le projet est imaginé à un horizon d'une quinzaine d'années avec un objectif de modération de la consommation de l'espace basée sur une densité moyenne de 17 logements par hectare.
- **Inciter à des logements économes en énergie et attentifs à la ressource en eau.**
- **Prévoir les espaces nécessaires à de nouveaux équipements** en particulier sur le secteur à l'Est de l'église dans la continuité des équipements du centre bourg ; **et requalifier les espaces publics** tout en prenant en compte la question des stationnements.

Dans le cadre du débat, il est proposé que le P.A.D.D. indique aussi le projet de regroupement des écoles de façon que puisse être prises en compte les problématiques de cheminement et aussi de stationnement qui pourront y être liées.

- **Prévoir et développer des liaisons douces entre la gare et le centre bourg** et des quartiers vers les équipements et services attractifs de la commune (école, commerces, gare...). **Améliorer le sentiment de sécurité** par la création de cheminements en site propre, la création de trottoirs, l'aménagement de dispositifs incitant au ralentissement.

Dans le cadre du débat, il est proposé de s'interroger sur la possibilité de créer un itinéraire alternatif à la RD 246 pour joindre le Nord et le Sud de la commune. Il apparaît que les trafics actuels ne justifient pas d'une véritable déviation, mais que le projet pourrait prévoir des élargissements en plus de la création de nouvelles voiries dans les quartiers à urbaniser pour fluidifier des trafics interquartiers en diminuant les flux sur la RD 246.

- **Prévoir l'adéquation des réseaux, voiries et des offres de communications numériques** avec le développement urbain envisagé.
- **Permettre le maintien des développements des commerces existants** en s'appuyant sur les deux pôles de commerce existant sur la commune : commerces de proximité au centre bourg et début de zone commerciale autour de la gare.
- **Permettre le maintien et le développement des activités industrielles et artisanales** dans le secteur d'activités autour de la gare sur les quelques terrains encore disponibles en tenant compte de la nécessaire protection de la zone Natura 2000 et aussi de l'existence proche de quartiers d'habitations.
- **Permettre le maintien des activités de l'aérodrome** en tenant compte du fait qu'il n'existe pas aujourd'hui de projet de développement particulier.

Les orientations générales du projet d'aménagement de la commune issues des études menées jusqu'à présent et de ce débat seront présentées lors d'une réunion publique avec les grands éléments de diagnostic et seront laissées à disposition du public en Mairie afin de pouvoir recueillir les avis et remarques de tous ceux qui souhaiteront participer à la concertation sur le P.L.U..

A la demande de Christian PRAOM une copie du projet du P.A.D.D. sera remise à chaque élu.

3. D.U.P. Z.A .C. de la Gilleroye : présentation de l'étude d'impact complémentaire

Il est rappelé qu'afin d'étudier la demande de D.U.P. de la Z.A.C. de la Gilleroye, M. le Préfet a demandé une étude complémentaire car de profondes modifications relatives aux lois Grenelle sont intervenues depuis l'approbation du dossier de Z.A.C. en 2007.

M. Benoît présente cette étude d'impact complémentaire qui est en cohérence avec les nouvelles préconisations règlementaires.

Les élus approuvent cette étude qui sera transmise pour avis à la D.D.T. (Direction Départementale du Territoire) et à la D.R.E.A.L. (Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement) et sera présenté à M. le Préfet comme complément à l'étude d'impact.

4. Etat des demandes d'urbanisme

COMMISSION URBANISME LE 14 MAI 2012					
DP	BOSCHETTI Bernard	7 rue Roumotte	Ravalement de façade		02553212C0020
DEPOT	ROGNON Michel	2 rue du Chat Perché	Pose de 2 baies vitrées + création d'un abri de jardin		02553212C0020
	LAURENT Philippe	7 rue du Hameau	Réfection de toiture		02553212C0021
	JANEY Bernard	9 B rue Charles Bonnefoy	Création d'un abri bois		02553212C0022
	GUILLAME Hervé	5 rue du Colombier	Pose d'un capteur solaire		02553212C0023
	BOUCARD Guillaume	3 rue de la Poste	Pose d'une marquise		02553212C0024
	BILLOT Jacques	22 rue des Frères Maire	Remplacement d'une véranda vitrée		02553212C0025
DP DECISION	GIRAULT Martine	23 rue du Hameau	Changement porte de garage	Tacite	02553212C0013
	PALLUD Patrice	4 rue Louis Pergaud	Construction d'un appenti	Accordé	02553212C0014
	JANNIN / SAILLARD	18 rue des Anémones	Création d'une porte fenêtre	Tacite	02553212C0016
	MIRE Mr RECEVEUR	1 rue des Hurlevents	Division de parcelles	Tacite	02553212C0017
DA ERP DEPOT	La Poste	Place Jean Moulin	Bureau - guichets		02553212C0002
PC DEPOT	MAGOT Florian & Alexandra	Rue des Hurlevents - Voye du Chemin	CN (Pièces complémentaires)		02553212C0005
	OEUVRARD Bernard	Rue des Genevriers	CN (Pièces complémentaires N° 2)		02553212C0006
	BEUREY Evelyne	1 rue du Clousey	CN (Pièces complémentaires)		02553212C0007
	MARGUET Bruno CONVERSEY Edwige	13 rue de la Corvée	Création d'un garage		02553212C0008
	BOURDIN Fabrice	1 rue du Clousey	Création de deux locaux		02553212C0009
	LABBACI Alexis	2 rue des Planchettes	Réhabilitation d'une habitation		02553212C0010
	ZOOM IMMOBILIER CONTOZ Guy	Chaseau Grillot	Constructions de 5 maisons individuelles		02553212C0011

PC	SCI ELATIOR SCI SYLOUTITI	Rue de la Mairie	Construction d'un cabinet médical (Pièces complémentaires N° 2 et N° 3)	Accordé	02553211C0026
DECISION	PAGET Rachel & OGA José	8 rue de la Fontaine	Création de 3 appartements dans un bâti existant	Accordé	02553212C0003
DS ERP DEPOT	BOURDIN Fabrice	1 rue du Clousey	DS sur PC 02553212C0009		02553212C0001
CUa	SCP PHILIPPE & MOHN	1 rue des Campenottes	Simple information		02553212C0016
	SCP RACLE ET COLIN	Lieu-dit Planches à Gaudey	Simple information		02553212C0017
	SCP MARCONOT	5 allée Louis Jahier	Simple information		02553212C0018
	SCP MARCONOT	16 rue du Chardonnet	Simple information		02553212C0019
CUb DEPOT	MOREL Christian	Les Grands Champs	Simple information		02553212C0015
Cub DECISION	SCP JOUBERT	Entre Deux Velles	Simple information	Accordé	02553212C0005
DIA	SCP PHILIPPE MOHN SCP MARCONOT	1 rue des Campenottes 16 rue du Chardonnet	Mme BOULAY veuve BINETRUY Mme PIQUARD		

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

5. Péri-scolaire – accueil de loisirs : tarifs 2012/2013

Vu la délibération n° 2011 05 04, instaurant le principe d'application du quotient familial sur les tarifs du service péri-scolaire et accueil de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2011.

Régis RENAUDE présente aux membres du Conseil les conditions d'accueil arrêtées par la commission affaires sociales pour le service péri-scolaire et accueil de loisirs sur l'année scolaire 2012/2013.

Le montant du repas pour toutes les formes d'accueil (péri-scolaire, mercredis, vacances) est fixé à 3.45 €, à compter du 1^{er} septembre 2012 compte tenu du prix d'achat chez le prestataire.

SERVICE PERISCOLAIRE

Horaires d'ouverture (avant et après la classe) :

- Accueil le matin de 7 h 30 à 8 h 30 sur le site où l'enfant est scolarisé,
- Accueil le midi (avec repas) de 11 h 30 à 13 h 30 à l'école maternelle ou à l'Outo,
- Accueil le soir de 16 h 30 à 18 h 30 à l'Outo.

Possibilité d'accueil sur les trois plages horaires.

Tranches	Matin de 7h30 à 8h30	Midi de 11h30 à 13h30 <i>repas compris</i>	Soir de 16h30 à 18h30
1	1.17 €	5.84 €	2.51 €
2	1.32 €	6.14 €	2.82 €
3	1.47 €	6.44 €	3.13 €
4	1.61 €	6.74 €	3.45 €
5	1.77 €	7.03 €	3.76 €

SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES ET MERCREDIS

Horaires d'ouverture des mercredis et des vacances scolaires

- Accueil le matin sans repas de 7 h 30 à 12 h
- Accueil le matin avec repas de 7 h 30 à 13 h 30
- Accueil l'après-midi avec repas de 12 h 00 à 18 h 30
- Accueil l'après-midi sans repas de 13 h 30 à 18 h 30
- Accueil la journée avec repas de 7 h 30 à 18 h 30
- Accueil la semaine avec repas de 7 h 30 à 18 h 30 pendant 5 jours.

Tranches	Matin de 7h30 à 12h	Matin de 7h 30 à 13h30 <i>repas compris</i>	Après-midi de 12h à 18h30 <i>repas compris</i>	Après-midi de 13h30 à 18h30	Journée de 7h30 à 18h30 <i>repas compris</i>	Semaine de 5 journées <i>repas compris</i>
1	5.29 €	10.51 €	11.09 €	5.87 €	14.03 €	65.43 €
2	5.96 €	11.39 €	12.05 €	6.61 €	15.35 €	71.46 €
3	6.61 €	12.27 €	13.00 €	7.34 €	16.68 €	77.47 €
4	7.27 €	13.16 €	13.96 €	8.08 €	18.00 €	83.49 €
5	7.94 €	14.04 €	14.91 €	8.81 €	19.33 €	89.52 €

Périodes et dates d'ouvertures :

L'accueil de loisirs est ouvert la première semaine de chaque vacance scolaire (à l'exception des vacances de Noël où le centre est fermé). Pour l'année scolaire prochaine les dates seront les suivantes :

Vacances de Toussaint	du lundi 29 octobre au	vendredi 2 novembre 2012
Vacances d'hiver	du lundi 18 février au	vendredi 22 février 2013
Vacances de printemps	du lundi 15 avril au	vendredi 19 avril 2013
Vacances d'été	du lundi 8 juillet au	vendredi 23 août 2013

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT

6. Travaux plateau sportif : information

Les travaux de maçonnerie de l'ensemble du complexe sont réalisés à 90% à ce jour.

Gymnase : la dalle de la grande salle est achevée, la pose des châssis sera réalisée dans les semaines à venir.

L'entreprise chargée de la couverture réalise en ce moment la pose du Kalzip : procédé innovant en aluminium à joint debout : La toiture est couverte par des bandes d'aluminium de 70 m correspondant à la longueur du bâtiment, elles sont façonnées sur place et ajustées à la forme de la toiture.

Logement du gardien : la structure est terminée, les chapes intérieures seront réalisées prochainement.

Un article sur l'évolution du chantier sera rédigé dans le « Saône votre commune » du mois de juin.

Dès que la sécurisation du chantier le permettra, l'avancement des travaux sera présenté aux administrés, associations et utilisateurs lors d'une visite publique.

7. Travaux groupe scolaire : information

La mise en place du nouveau réseau d'assainissement est raccordé.

Les travaux de la plate-forme pour implanter le bâtiment sont terminés.

Le terrassement est en cours pour la réalisation des fondations.

8. Jobs d'été : information

Huit jeunes de 15 à 18 ans seront pris en charge par les services techniques du lundi au vendredi, pour une semaine chacun au cours des mois de juillet et août. Ils recevront en échange un chèque cadeau d'une valeur de 90 €.

Les inscriptions débuteront dès parution de l'Info-Saône.

9. Fleurissement 2012

Les mélanges de fleurs étudiés par Nicolas FLORIN, ont été préparés par l'horticulteur et sont en cours d'installation dans les jardinières et les différents massifs du village par les agents. Cette année le rond point d'Heckendalheim, rue de la Mairie sera fleuri sur sa totalité.

La commission étudiera pour 2013 la mise en place de jachères fleuries.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Information zone 30 km/h

Suite au constat réalisé de la vitesse excessive, malgré l'arrêté municipal de la zone 30 km/h et les rappels au sol de ces zones, il a été décidé afin de les sécuriser et en concertation avec le Conseil général, la gendarmerie et les élus, de proposer :

- Grande Rue et rue de la Glacière : l'installation provisoire d'écluses pour test,
- Rue de l'Etoile : la mise en place d'un radar pédagogique (en réflexion).

Une information pédagogique sera faite sur le site www.saone.fr et dans l'Info Saône pour sensibiliser les usagers sur les attentes liées à ces tests.

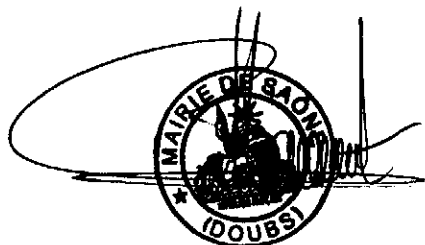
Il est fait remarquer le manque de visibilité du carrefour Croix de Mission/Rue de la Poste du fait de l'ampleur prise par les arbustes qui cachent la visibilité. Une solution sera rapidement apportée (taille ou suppression).

Dates à retenir

Elections législatives	Dimanches	10 juin et 17 juin 2012.
Prochain Conseil municipal	Mercredi	20 juin 2012 à 20 h.

La séance est levée à 23 h 15.

Le Maire,
Alain VIENNET



Le rapporteur,
Emilio JUAREZ

A cursive signature of Emilio Juarez, written in black ink.